



UNION EUROPEENNE
Délégation de l'Union européenne en République du Sénégal

**Discours de S.E. Monsieur Gilles Hervio,
Chef de Délégation de l'Union européenne en République du Sénégal**

Atelier de restitution
Cartographie Géologique du Sénégal Oriental
Projet d'Appui au Secteur Minier – PASMI

Dakar, le 6 octobre 2010

Seul le texte prononcé fait foi

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Mines, de l'Industrie, de l'Agro Industrie et des PME,
Monsieur le représentant du Directeur de la DDI,
Monsieur le Conseiller du Président du BRGM, Mesdames et Messieurs les représentants des
opérateurs privés du secteur minier et des prestataires du PASMI,
Honorables invités,

C'est un réel plaisir pour moi de participer aujourd'hui à la cérémonie de clôture du projet de cartographie géologique du Sénégal Oriental, cinquième et dernier volet du **PASMI**, le Programme d'Appui au Secteur Minier du Sénégal.

Ce projet, financé à hauteur de 10 milliards de FCFA par l'Union européenne a été mis en œuvre par la Direction des Mines et de la Géologie, pendant 4 années.

Nous nous retrouvons à nouveau réunis à quelques semaines de la fin de ce programme qui promet des retombées économiques à l'échelle nationale.

En effet, le Sénégal dispose de ressources minérales importantes et variées tant dans son bassin sédimentaire que dans le socle de ses régions orientales.

Cette richesse potentielle du sous sol sénégalais a été démontrée grâce à des travaux de recherche minière et pétrolière qui ont été menés sur le territoire depuis les années 60.

Toutefois, à l'exception du phosphate et des matériaux de construction, qui ont connu une valorisation significative, les autres minerais sont encore sous-exploités au Sénégal.

Le secteur minier se caractérise par des investissements et des retours sur investissements très lointains dans le temps. Les investisseurs potentiels ont besoin d'une bonne connaissance géologique du terrain, d'une stabilité politique et d'un climat des affaires propice.

Le projet visait à rendre disponible aux investisseurs potentiels des données cartographiques relatives aux ressources minières du pays.

Il s'articule autour de trois volets :

- En premier lieu, **l'amélioration de la connaissance géologique** et la **mise à jour de la cartographie géologique** du territoire national,

- Ensuite, la mise à la disposition du public et des professionnels du secteur minier de la **base de données** numérisées intégrant l'ensemble des données **géologiques et minières** préexistantes ou acquises au cours du projet,
- enfin le développement du potentiel aurifère du Sénégal Oriental, principalement consacré à faciliter la **cohabitation entre les orpailleurs traditionnels et les compagnies minières transnationales**.

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs,

Nous avons déjà eu l'opportunité de faire le point lors d'un précédent atelier de restitution sur les résultats obtenus par d'autres composantes du PASMI. Je saisis l'occasion qui m'est fournie aujourd'hui pour saluer les multiples partenaires étatiques et non étatiques, nationaux et internationaux, qui ensemble se sont attelés à la mise en valeur du potentiel minier sénégalais.

Je souhaite également rappeler brièvement les principaux résultats du projet qui ont permis d'aboutir aux résultats recherchés.

Concernant **la cartographie**, au-delà de la composante "**cartographie géologique du Sénégal Oriental**" qui fait l'objet de la restitution d'aujourd'hui, le projet a permis la mise en œuvre d'une composante appelée « **géophysique aéroportée** » assurant la couverture radiométrique, électromagnétique et magnétique de gîtes miniers potentiels, fournissant à l'administration minière et aux acteurs de la filière de précieuses informations.

La cartographie a également concerné le **Bassin Sédimentaire** et a permis la couverture intégrale des deux tiers occidentaux du territoire sénégalais, restituée sous la forme d'un fonds cartographique géologique au 1/200 000.

Le PASMI aura ainsi donné l'occasion de corriger et d'actualiser des données pré existantes grâce à l'utilisation de nouvelles images satellitaires et à leur interprétation et calage au moyen de technologies avancées.

Le second **volet** du PASMI, à caractère institutionnel, a fourni des appuis à l'administration minière sous forme d'assistance technique et de formations des cadres de la Direction des Mines et de la Géologie.

Ce volet a vu la création du "**centre de documentation géologique et cadastre minier**". Ce centre constitue l'outil de valorisation et de diffusion de l'ensemble des données géologiques disponibles sur le territoire national : outre un dispositif de numérisation et de reprographie de pointe, le centre abrite la base de données géologiques numérisées, ainsi que l'outil de **cadastre minier** nouvellement constitué.

Ces données sont désormais mises à la disposition du public et des professionnels du secteur minier par le biais de consultations dont le coût a été soigneusement déterminé en fonction des intérêts de l'administration minière pour le développement de la recherche ou de l'exploitation de certains types de minerais.

Enfin, le troisième et dernier volet du projet s'est focalisé sur les **appuis aux orpailleurs traditionnels** ainsi que sur les enjeux du secteur de l'exploitation aurifère :

- Enjeux économiques, car il est estimé que l'exploitation artisanale des ressources aurifères du pays, bien que pour l'instant largement informelle, représenterait un revenu dépassant 10 milliards de FCFA par an. Il est espéré que ce chiffre sera multiplié par dix au cours des prochaines années avec l'entrée en scène des compagnies minières internationales et de leurs capacités d'exploitation industrielle;

- Enjeux sociaux, car l'orpaillage traditionnel assure plus de la moitié des revenus d'une population, par ailleurs vulnérable, comprise entre 20 et 40 000 habitants.

- Enjeux environnementaux, car les opérations d'extraction de minerai aurifère sont connues pour être excessivement polluantes et dangereuse pour la santé humaine,

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs,

Je conçois une certaine fierté à l'évocation de la contribution de l'Union européenne au développement des différentes technologies mises en œuvre au service de la promotion du potentiel minier sénégalais.

En participant à la modernisation de ce secteur stratégique pour le Sénégal, l'Union européenne s'est montrée une fois encore fidèle à ses engagements dans la lutte contre la pauvreté par le biais de la création de richesses et d'emplois.

Elle a su entretenir une collaboration efficace avec les services du Ministère de tutelle, de la Direction des Mines et de la Géologie (DMG) et du Ministère des Finances qui ont pu bénéficier d'une assistance technique de qualité, telle celle apportée par le GEOTER ou la BRGM

Pour conclure, permettez-moi de formuler le souhait que le Centre de documentation géologique et minière de la Direction des Mines et de la Géologie offre durablement des services au public et aux professionnels permettant le développement harmonieux de la filière minière au Sénégal.

Je tiens enfin à vous faire part, Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs, honorables participants, de tous mes vœux pour que ce travail se concrétise par le développement de nouvelles activités minières au Sénégal à la fois rémunératrices et durables, respectueuses de l'environnement et des droits humains.

Je vous remercie pour votre aimable attention.